



Paris, le 26 avril 2007

Communiqué de presse

FONDS FRANCE INVESTISSEMENT D'AGF PRIVATE EQUITY

« CROISSANCE - EMPLOI - PERFORMANCE »

POINT D'ETAPE AVRIL 2007

Le Fonds France Investissement géré par AGF Private Equity a pour objectif de financer la croissance des entreprises françaises de petite taille. Le spectre d'investissement va donc du Capital Risque pour accompagner des sociétés jeunes et innovantes au Capital Développement et petits Buy Outs pour accompagner le développement et la pérennité de PME existantes.

Pour mener à bien son fonds de fonds, AGF Private Equity privilégiera des gérants de fonds aguerris mais accompagnera aussi quelques équipes nouvelles.

Les équipes d'AGF Private Equity ont à l'étude plus de 40 fonds d'investissement dont l'orientation de la gestion correspond au cahier des charges de France Investissement.

Au 18 avril 2007, le fonds d'AGF Private Equity est engagé dans deux fonds comptant déjà six sociétés en portefeuille :

- Un fonds de Capital Risque : Ventech Capital III FCPR ;
- Un fonds de Capital Développement et Petits Buy Outs : Industrie & Finance Investissements 2 FCPR.

Ventech Capital III FCPR :

Ventech est une société de gestion agréée par l'AMF, créée en 1998, spécialisée en investissement dans les sociétés jeunes et innovantes principalement en France. Ventech couvre le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi les sciences de la vie.

Ce troisième fonds monté par l'équipe de Ventech et auquel AGF Private Equity a souscrit compte déjà 5 sociétés en portefeuille :

- Viadeo, une jeune pousse de Web 2.0 parmi les leaders du marché très porteur de la mise en relations sur Internet,
- Crocus Technology, inventeur et fabricant d'un nouveau type de mémoire,
- Actogenix, société de Sciences de la vie spécialisée dans l'administration de protéines thérapeutiques et peptides,
- Skyrecon Systems, éditeur de logiciel de sécurité,
- MXP4, format de musique interactive.

Industrie & Finance Investissements 2 FCPR :

Industries & Finances Partenaires est une société de gestion agréée par l'AMF, créée en 1999 et spécialisée dans l'investissement dans des PME françaises avec pour objectif d'accompagner leur croissance organique et externe. Dans l'étude du dossier, AGF Private Equity a été sensible aux performances de ce gérant tant au plan financier qu'au niveau de la création d'emplois puisque, dans le cadre de leur premier fonds, près de 800 emplois ont été créés. Ainsi, ce gérant remplit les exigences du programme en terme de croissance, création d'emplois et performances.

Ce deuxième fonds d'Industries & Finances Partenaires auquel AGF Private Equity a souscrit compte déjà une société en portefeuille. Il s'agit de Jipé, une PME alsacienne qui figure parmi les leaders en France dans la fabrication de structures modulaires. La société compte environ 120 salariés pour un chiffre d'affaires 2006 d'environ 25 millions d'euros. L'ambition est de doubler la taille de la société d'ici six ans.

AGF Private Equity dispose d'une très bonne visibilité quant au déploiement du Programme France Investissement. En effet, quatre autres fonds sont à un stade d'étude avancé.

A propos d'AGF Private Equity

AGF Private Equity, filiale d'AGF, Groupe Allianz, est spécialisée dans le capital-investissement. La société de gestion, qui gère 2 milliards d'euros d'actifs, est parmi les leaders en France dans la gestion de fonds de fonds et dans le capital-risque.

AGF Private Equity a investi à ce jour plus de 1,7 milliard d'euros dans plus de 125 fonds, principalement en Europe.

Forte de cette expertise diversifiée, AGF Private Equity propose aux investisseurs institutionnels une exposition au capital-investissement sur l'ensemble de l'Europe, via des véhicules adaptés à leur stratégie d'investissement : fonds de fonds, mandats de gestion et fonds dédiés.

Contacts presse AGF :

Bérangère Auguste-Dormeuil : 01 44 86 78 97

augusbe@agf.fr

Sophie Cadorel : 01 44 86 38 09

cadores@agf.fr

Contact AGF Private Equity :

Marie-Claire Martin : 01 58 18 56 69

marie-claire.martin@agfpe.com

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospectif par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.